



**VULGARISATION DU CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DANS LA COMMANDE PUBLIQUE :**

**L'ARMP
passe à la
sensibilisation**



Le DIALOGUE

N°0206 du 09 Décembre 2020
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC
Prix : 2000FCFA

Valorisation de l'énergie renouvelable au Togo :



**Le Gouvernement opte
pour un taux d'électrification
de 75% à 100% d'ici 2030** P.5

7^E ÉDITION DES JPO DE LA PRESSE :



**LE PRÉSIDENT
DU CONAPP
FAIT LE BILAN**

El Hadj Arindjan Tchagnac, président du CONAPP

Page 2

SESSION EXTRAORDINAIRE DES

NATIONS-UNIES SUR LE CORONAVIRUS :

**Le Togo fait le point et s'engage
à accueillir le vaccin COVAX**

**LES FDR DE ME APÉVON DODZI RÉCLAMENT
LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :**

**Quand les micros
partis s'érigent en
donneur de leçon**



M. Paul Amoum, Co-Président



Page 7

CHANGEMENT À LA TÊTE DES FAT :

Dadja Maganawè prend la place de Félix Kadangha

Un changement a été remarqué à la tête du commandement des FAT dimanche dernier. L'ancien secrétaire général du ministère des armées, Martin Dadja Maganawè remplace donc le général Félix Kadangha.

Le Colonel Dadja Martin Maganawè ancien préfet de Dankpen a été d'abord Secrétaire promu Général de brigade puis dans la foulée nommé chef d'état-major Général des Forces Armées Togolaises (FAT). Le décret de sa nomination a été rendu public ce dimanche



Gal Félix Kadangha



Gal Dadja Maganawè

06 décembre 2020 signé par le Président de la République Togolaise Faure Gnassingbé, chef des armées. Militaire de formation et administrateur, cet ancien élève du Collège militaire de

Tchitchao et de plusieurs écoles de guerre en Europe a débuté sa carrière administrative par le poste de Préfet de Dankpen, poste qu'il a occupé pendant plus d'une quinzaine d'années

avant d'être nommé le 31 juillet 2017 Secrétaire général du Ministère de la Défense et des anciens combattants.

Très travailleur, il est doté d'un sens élevé de responsabilité et du tra-

vail bien fait. Il a su marquer d'une empreinte son passage à la préfecture de Dankpen et au secrétariat général de son ministère de tutelle. Discipliné, il a toute la compétence et le professionnalisme. Militaire chevronné et respectueux des droits humains, il a su, avec patience gérer avec succès les problèmes auxquels il a toujours fait face et ceci dans l'intérêt de ses administrés qui gardent un très bon souvenir de lui. Au-delà de tout, il n'a pas démerité ce poste.

Le Dialogue

7^E ÉDITION DES JPO DE LA PRESSE :

Le président du CONAPP fait le bilan

Aux termes de la 7^e édition des JPO de la presse togolaise dont le lancement a eu lieu cette année à Dapaong, Tchagnao Arimiyo, le président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) s'est prêté aux questions de notre confrère Eugène Bamazé de Radio Carré Jeune. Dans cet entretien, il a fait le bilan de cette édition dont le thème était axé sur " Médias patriotisme et citoyenneté ". Il est revenu sur le projet de " semaine de la presse " qui prendra forme à partir de la prochaine édition. Tchagnao Arimiyo a lancé un appel pressant à toute la presse togolaise pour qu'elle mène le combat de la citoyenneté et du patriotisme. Pour lui, les journalistes doivent même en langues nationales sensibiliser les populations aux vertus cardinales du patriotisme pour le développement de notre chère nation. Compte tenu de l'importance que revêt une telle entrevue, nous la reprenons pour nos fidèles lecteurs. Lisez plutôt...

Bonjour Tchagnao Arimiyo, sur quel thème vous avez placé la 7^e édition des JPO de la presse cette année ?

Le thème que nous avons retenu pour la 7^e édition et d'ailleurs la dernière des JPO est : " Médias, patriotisme et citoyenneté " parce que par rapport au rôle régalien des médias qu'on connaît dans toute nation, qui est de former, d'éduquer et sensibiliser.

Nous avons constaté comme tous les Togolais que les années 90 qui ont marqué l'avènement de la démocratie dans notre pays, ont apporté un changement de mentalité négatif dans les esprits des populations. Vous avez une jeunesse qui foule aux pieds les normes orthodoxes du patriotisme et de citoyenneté. Vous avez tout un peuple qui rame à contre courant de tout ce qui est patriotisme et citoyenneté.

Vous avez des gens qui se lèvent et font ce qui leur passe

par la tête oubliant les vertus cardinales de la nation. Vous avez des gens qui s'en prennent aux édifices de l'Etat quand il y a une manifestation. Vous avez des gens qui ne respectent pas le code de la route ; vous avez des gens qui ne considèrent pas les autorités. Et donc, ils ne respectent pas les institutions de la République. Et par rapport à tout cela, aujourd'hui, nous avons un gouvernement qui nous donne des envies, qui nous démontre à suffisance qu'il veut amener le Togo vers le développement.

En tant que citoyen est-ce que si nous allons vers ces populations pour leur enseigner l'amour de la patrie pour qu'il soit des citoyens préparés, qu'il soit des citoyens qui savent respecter les décisions de l'Etat qu'ils savent respecter les institutions de la République qu'ils respectent les autorités.

Et quand nous sommes ancrés aux fibres patriotiques,

quand nous aurons un peuple qui a l'amour de son pays, vous allez voir que tout sera aisé pour aller au développement. C'est pourquoi nous avons retenu ce thème que nous avons lancé cette année au niveau de Dapaong où le lancement officiel de la 7^e édition des JPO a eu lieu.

Vous fermez cette porte liée aux JPO et vous ouvrez celle de la semaine de la presse ; par rapport à ces JPO en venant à la tête du CONAPP, vous aviez promis les délocalisations. Le pari est-il gagné ?

Je crois que suis tout satisfait ; tout satisfait parce que les JPO ont connu 7 éditions. Vous savez que les 4 premières éditions ont eu lieu rien qu'à Lomé. Et nous nous sommes lancés ces challenges de faire en sorte que les populations de l'intérieur puissent sentir ces événements.

Nous nous sommes dit est-ce que les populations de la



El Hadj Arimiyo Tchagnao, président du CONAPP

profondeur du pays n'auraient pas envie que la presse s'ouvre à elles ? Est-ce que nos parents de l'intérieur n'auraient pas envie de cerner les contours de notre boulot ? Et c'est ce que nous avons lancé avec la 5^e édition au niveau de la région centrale, la 6^e au niveau de la région de la Kara et aujourd'hui, la 7^e édition et la dernière au niveau de la région des savanes. Et la semaine de presse, nous la lançons parce que les JPO, c'est l'occasion que la presse s'approche des populations que la presse permet à la population de la cerner pour voir ce que concrètement le journaliste fait.

Nous l'avons fait de Lomé jusqu'à Dapaong ; il ne reste que la région des plateaux que nous n'avons pas encore foulé. Mais allons-nous toujours dire qu'au niveau des médias, nous sommes en train de faire des JPO ? Non ! Les populations togolaises ont entendu ce jargon pendant 7 ans. Il faut que nous prouvions aux gens que nous pouvons faire mieux, que nous pouvons faire autre-

ment. C'est ce qui nous a amené à créer la semaine de la presse.

La semaine de la presse sera une occasion aux journalistes togolais de parler pendant une semaine d'eux-mêmes. Nous avons passé 365 jours à parler d'autrui, à reporter les faits d'autrui. Si nous nous donnons dans les 365 jours, une semaine pour parler de nous-mêmes, de nos réussites mais également de nos échecs et de ce que nous voulons avoir, nos attentes.

Les démarches que nous attendons faire auprès des autorités du pays pour qu'on nous apporte des appuis conséquents pour nous permettre de travailler de façon décente et intéresser les populations qui attendent beaucoup de nous. C'est ce que la semaine de la presse va nous amener à faire. Nous avons envie par rapport à cette semaine de la presse de faire en sorte que les médias de la sous-région, nos confrères et concurrents des autres pays de la sous-région puissent s'ouvrir au Togo

Suite à la page 6

LES FDR DE ME APÉVON DODZI RÉCLAMENT LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :

Quand les micros partis s'érigent en donneur de leçon

Après son échec cuisant lors de la dernière présidentielle, l'opposition tente en vain de sortir la tête de l'eau. Certains leaders de l'opposition cherchent à se faire entendre sans aucune orientation. C'est le cas de Me Paul Apévon du parti les FDR qui a organisé un conseil national samedi dernier pour dit-on passer au peigne fin la situation socio-politique du Togo.



Me Paul Dodzi Apévon

Si Me Apévon a le droit en tant que leader de l'opposition de porter un regard sur l'actualité dans son pays, il a manqué l'occasion de se taire sur certaines choses.

Les Forces Démocratiques pour la République (FDR) sans

aucune forme de procès estiment que le Togo reste une dictature incarnée " par la minorité au pouvoir ". Sur cette question, les FDR font une affirmation gratuite sans toutefois expliciter les raisons qui sous-tendent cette qualification. Peut-on qualifier le Togo d'une dictature ?

En espèce, dans une dictature, il est difficile de par-

ler de pluralité politique. Et si Me Apévon a pu organiser une rencontre au nom de son parti pour s'exprimer librement sans être inquiété, il va sans dire que le Togo n'est pas une dictature.

Dans une dictature, on ne peut en aucun cas avoir le toupet de s'exprimer au nom d'une entité politique. Sur ce, il a tenu des argu-

ments qui ne tiennent pas la route.

Et bien plus, lorsque les FDR appelle à un dialogue national, nous pensons que c'est du délire puisque, jusqu'à preuve de contraire le Togo n'est pas dans une crise politique pour que les acteurs se retrouvent aux discussions.

Les résultats du scrutin présidentiel du 22 février dernier appartiennent à l'histoire et ceux qui sont restés claquemurés dans des positions de contestation n'ont rien à faire. Ce qui frustré, c'est le fait que Me Apévon et sa bande se trouvent dans une logique de voir dissoudre l'assemblée nationale. Pour quelle raison et de quel droit s'arrogé-t-il pour mettre fin à la fonction de la représen-

tation nationale ? Lorsque le 20 décembre 2018, le Togo se préparait pour aller aux législatives, l'opposition a délibérément boycotté. L'opposition n'avait-elle pas la possibilité à cette époque de rafler certains sièges au parlement ? Il n'y a que les micros partis à l'instar des FDR pour s'ériger en donneur de leçon.

Les Togolais qui aspirent à la démocratie savent que le parti de Me Apévon fait de la plaisanterie et ne pèse pas de tout son poids sur l'échiquier national pour prétendre réclamer la dissolution d'une assemblée nationale. Ceci concourt à dire que Me Apévon Paul, quand bien même est un avocat de formation fait de l'amateurisme politique.

La Rédaction

ARRESTATION DE MME ADJAMAGBO ET DJOSSOU :

Le Procureur confirme la volonté de déstabilisation du pays par la DMK

L'information est tombée samedi dernier comme un couperet, les documents saisis aux domiciles de Brigitte Adjamagbo-Johnson et de Djossou Dodji Gérard, confirment d'après les enquêtes, leur exploitation à des fins de déstabilisation du pays.



Essolissam Poyodi, Procureur de la République

Tout porte donc à croire que la DMK est aux prises avec une procédure avec des difficultés. Ces deux Responsables de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) Mme Adjamagbo et Djossou arrêtés les 27 et 28 novembre 2020 à Lomé auront-ils des arguments à faire falloir pour leur défense ?

Pour l'instant, l'on ne saurait le dire puisque les documents ont confirmé qu'ils se préparaient pour la déstabilisation du pays. Et le communiqué, du

Procureur de la République le prouve à suffisance.

Le Procureur explique également que, " l'exploitation a confirmé un plan de déstabilisation du pays qui devrait être exécuté à l'occasion des manifestations publiques prévues le 28 novembre par la Dynamique ".

Face à cette situation avec des faits reprochés aux deux membres de la DMK, le procureur Essolizam Poyodi a donc

saisi le Juge d'instruction qui a requis un mandat de dépôt contre les deux Responsables de la DMK.

Aussi le communiqué précise que, " s'agissant de la mesure privative de liberté, elle vise à garantir la sérénité de l'information en évitant d'éventuelles collusions entre les personnes intéressées et toutes autres personnes pouvant intéresser la procédure ", puisqu'il s'agit d'un projet criminel qui va selon le Procureur, au-delà



Les premiers responsables de la DMK

des deux interpellés.

Selon les informations, les enquêtes se poursuivent et devront selon Essolissam Poyodi, permettre de faire toute la lumière sur les circonstances dans lesquelles

les faits incriminés ont été commis. L'on ne peut dire avec exactitude l'issue de cette affaire. Les jours à venir nous édifieront sur la question.

KADI

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INFO CORONAVIRUS

Pour toute information contactez le numéro vert

111

Appel Gratuit 24h/24 7 jours sur 7

ZLECAF :

Faure Gnassingbé a pris part à la 13e session extraordinaire en Afrique du Sud

La 13^e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) a eu lieu en Afrique du Sud le 5 décembre dernier. Le Président de la République Faure Gnassingbé a pris part par visioconférence aux travaux de cette rencontre.

Les travaux ont été essentiellement consacrés à l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange



Le Président Faure Gnassingbé

continentale africaine (ZLE- République Faure Gnassingbé et ses paires

ont examiné les progrès réalisés pour l'opérationnalisation effective de ce mécanisme qui facilitera le développement des échanges commerciaux sur le continent.

Le chef de l'Etat, s'est toujours engagé pour l'intégration économique du continent et sous régionale. C'est ce qui justifie la confiance qui lui a été faite par ses pairs en le portant à la tête du Marché unique

du transport aérien africain (MUTAA).

Le Togo est le troisième pays en termes de préparation et d'engagement pour la mise en œuvre de l'accord établissant cette zone d'échanges commerciaux. Notre pays dispose déjà d'un Plan stratégique ciblant les chaînes de valeurs pouvant lui permettre de tirer des avantages de la ZLECAF.

La Rédaction

17^{ÈME} RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'ENTENTE:

Le ministre Robert Dussey appelle à des élections sans heurts au Bénin et au Niger

Le vendredi 04 décembre 2020, le ministre des affaires étrangères, le Prof Robert Dussey, a présidé à Lomé, les travaux de la 17^{ème} Réunion ordinaire du Conseil des Ministres de l'Entente. Cette session est subséquente à la réunion des Experts qui a eu lieu en novembre dernier.



Une vue de la table; à droite le ministre Robert Dussey.

intervient dans un contexte particulier marqué par des élections présidentielles dans les pays membres. Elle a réuni les Ministres des cinq (5)

pays membres du Conseil que sont le Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Mali et Burkina Faso.

Le prof Robert Dussey, a saisi cette occasion pour saluer le bon déroulement des scrutins au Togo. Il a émis le vœu de voir le Bénin et le Niger s'inscrire dans la même logique.

Pour le Chef de diplomatie togolaise, " après le Togo en début d'année, la tenue de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 en Côte d'Ivoire et du 22 novembre dernier au Burkina Faso, dans des conditions globalement satisfaisantes, vient renforcer davantage l'ancrage démocratique des Etats membres décidés à construire une zone de stabilité et de prospérité inclusives".

Convaincu que les autres pays à savoir le Bénin et le Niger devront s'inscrire dans la même logique pour pérenniser

les acquis démocratiques, Robert Dussey, a donc émis le vœu de voir les pays travailler dans le sens.

A cette session, on notait également la présence de Patrice Kouame, secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente et de Zaharatou Ataka, Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens de l'Extérieur, chargé de l'intégration africaine.

La rencontre a permis d'approuver les comptes des organes de contrôle pour l'exercice 2019 et la situation financière de l'organisation. Le conseil est unanime que dans les pays membres où les élections présidentielles doivent se dérouler, que celles-ci se passent dans la paix.

ALASSANIA.

C'est une rencontre qui

DATE
17 DECEMBRE
2020
20H00

LIEU
LE ROOFTOP DE
L'HÔTEL AHOEFA

DJ MAC
MEET & CHILL
NIGHT

ENTRÉE SUR INVITATION AVEC LE PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE.

CONTACT : 90 39 77 92 / 91 74 04 10

TEKSPROS, HYSPRO, HYSPRO ONLINE, 01 240 408 8284

Le DIALOGUE
Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 70 73 36

Rédaction : Kadi, Appolinaire, Junior AGBÉ

Imprimerie : Sans Dieu Rien (SDR)

Tirage : 1.500 exemplaires

VULGARISATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE : L'ARMP passe à la sensibilisation

Le 09 décembre de chaque année, est célébrée au plan international, la journée de lutte contre la corruption. Au Togo, pour marquer cet événement, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise le jeudi 10 décembre 2020, une Journée de vulgarisation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique. C'est une journée qui sera suivie de façon virtuelle à travers les différents canaux de communication. Une occasion pour l'ARMP de sensibiliser les acteurs sur les dispositions à prendre.

Ces dernières années, il a été relevé sur le terrain, certaines irrégularités dans la commande publique. C'est



Afjar Touré Morou, DG de l'ARMP-Togo

pour remédier à ce fait, qu'il est organisé cette rencontre virtuelle pour cause de Covid-19. Une rencontre qui permettra de faire connaître au grand public, les règles qui entourent les procédures de passation, d'exécution, de contrôle, de règlement et de régulation des contrats de la commande publique. Pour que cet objectif soit atteint, des experts ont été

sollicités pour ladite journée afin de mettre un accent particulier sur " le bon usage des finances publiques dans les procédures de marchés publics et de délégation de service public ", sur " l'obligation de privilégier une approche globale dans l'analyse des risques " et enfin sur " l'engagement des candidats et soumissionnaires ". Il en est de même pour

d'autres communications qui se feront sur certaines dispositions à savoir: " la prohibition de tout acte de corruption par le candidat ou le soumissionnaire ", " le respect scrupuleux des délais d'exécution " et " la prohibition du cumul d'activités ". Ce sera également une occasion pour les premiers responsables d'outiller les acteurs sur " la déclaration d'intérêt " et " le lobbying ".

Rappelons que le code d'éthique et de déontologie définit les règles applicables aux acteurs publics et privés intervenant dans le cadre des procédures de passation, d'exécution, de contrôle, de règlement et de régulation de la commande publique. Il précise égale-

ment les règles gouvernant les conflits d'intérêts qui constituent un élément central des valeurs d'éthique et de déontologie en matière de passation de la commande publique.

Avec au total six (06) chapitres et 56 articles, ce code d'éthique et de déontologie régissant la commande publique togolaise, devrait apporter beaucoup de modifications dans la passation des marchés publics en permettant d'accroître la crédibilité, la transparence et de supprimer toutes les formes de corruption, de gabegie, de malversation dans la gestion des marchés publics et des finances publiques.

Elom

VALORISATION DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE AU TOGO : Le gouvernement opte pour un taux d'électrification de 75% à 100% d'ici 2030

Réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les moteurs diesel, tel est l'objectif poursuivi par les autorités togolaises. Un objectif qui leur a permis de lancer en janvier 2020 à Atakpamé dans la région des plateaux le Projet d'Hybridation des Moteurs Diesel des Plateformes Multifonctionnelles avec système solaire (PHMD-PTFM).



té énergétique comme approche dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour y arriver, les coordonnateurs du projet ont procédé à l'installation des équipements solaires composés de panneaux solaires photovoltaïques, des batteries de stockage et un moteur électrique. Une installation qui permettra de prendre en charge 80% des besoins énergétiques de la plateforme.

Notons que dans les jours à venir, ce projet prévoit l'hybridation de 50 plateformes multifonctionnelles standard avec de l'énergie solaire ; l'installation de 50 kits de

pompage solaire pour l'approvisionnement en eau potable dans les localités bénéficiaires.

Si le gouvernement a opté pour ce projet, c'est dire qu'en long terme, il a apportera un plus dans la recherche d'emplois par les jeunes. Ce projet permettra également de créer au moins 53 000 emplois directs et indirects. Mis à part cette création d'emplois, 100 bénéficiaires seront formés et outillés sur la planification et l'utilisation efficiente des énergies renouvelables.

De plus, 50 plateformes multifonctionnelles seront

hybridées avec le système solaire photovoltaïque et 100 micros entreprises rurales seront développées dans les zones du projet.

Au demeurant avec ce projet, le gouvernement prévoit construire des centrales solaires et hydroélectriques. Aussi il procédera à l'installa-

tion des lampadaires, à l'optimisation du programme de chèque solaire via Cizo et des projets pour faciliter les raccordements à l'électricité. En somme, à l'horizon 2030, les décideurs politiques veulent amener le taux d'électrification de 75% à 100%.

Elom



ARRESTATION DES LEADERS DE LA DMK : Pour le MRC, force doit être à la loi

Les dernières interpellations de Brigitte Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON, coordinatrice de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) et de son collaborateur Gérard DJOSSOU, a entraîné un concert de réactions au sein de l'opposition togolaise. Unanimement, cette dernière a condamné ces arrestations réclamant leur libération pure et simple. Le Mouvement des Républicains Centristes (MRC) voit les choses d'une autre manière. L'honorable Abass Kaboua, Président de ce parti de l'opposition s'est exprimé vendredi



Abass Kaboua



Mme Brigitte Adjmagbo-Johnson



Gérard Djossou

dernier lors d'une conférence de presse à l'hôtel Concorde. Pour le MRC, cette levée de boucliers de l'opposition togolaise est une hypocrisie. " Le

MRC tient à réaffirmer en toute responsabilité sa position de légaliste et respectueux des lois de la République. Certes des arrestations ont

été opérées, nous demandons que la procédure s'accélère et que les responsabilités soient situées à tous les niveaux. L'Etat de droit pour lequel le

MRC ne cesse de se battre, c'est celui de la justice et l'équité pour tous. Et non celui de l'anarchie et de la gabegie. Que le juridique fasse son travail en toute impartialité ", peut-on relever dans la déclaration sanctionnant cette sortie médiatique.

Sur les faits à l'origine de ces arrestations, en l'occurrence les griefs d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et de projets criminels projetés lors d'une manifestation publique prévue par la DMK, le 28 novembre 2020 afin de réclamer le rétablissement de la vérité des urnes pour l'élection présidentielle du 22 février 2020 et d'exiger l'arrêt des poursuites judiciaires contre le " véritable vainqueur " de ladite élection, marche interdite par le gouvernement à cause de la pandémie du Covid-19, le député Abass Kaboua pense que les deux leaders de la DMK ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

En effet, d'après de le député de Danyi, le Togo a définitivement tourné la page de l'élection présidentielle du 22 février 2020 avec la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle. " Et Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON se savait pertinemment sous contrôle judiciaire donc devrait mesurer les conséquences de ses actions si ce n'est que par pure provocation. Elle savait qu'elle s'exposait aux affres de la loi. Elle a donc délibérément choisi de mourir pour "le président des champs de maïs", AGBEYOME Mensah Kodjo"

Précisons que depuis lors, cette nouvelle affaire d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat a connu des développements. La coordinatrice de la DMK, Brigitte Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON et Gérard DJOSSOU ont été présentés quelques heures après cette conférence de presse du MRC, au Procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé, à l'issue de l'enquête préliminaire.

Ce dernier a requis un mandat de dépôt, une demande suivie par le doyen des juges d'instruction. Les deux détenus, aux dernières nouvelles et Covid-19 oblige, purgent une période d'isolement avant leur incarcération proprement dites.

Edoh

7E ÉDITION DES JPO DE LA PRESSE :

Le président du CONAPP fait le bilan

Suite de la page 3

pourquoi pas lors d'une rencontre internationale pour que nous échangions nos expériences.

Cela nous amènera à copier d'eux et qu'ils copient de nous et comprennent tout afin de faire une mouture. Cela leur permettra de faire des démarches vers les autorités pour demander ce dont on a besoin pour être une presse moderne ; une presse qui vit ce qui se fait dans la sous-région.

Vous aviez bouclé cette 7e édition par la ville de Kpalimé. Que peut-on retenir globalement de cette édition ?

Ce que nous pouvons retenir de cette 7e édition, c'est que nous avons gagné le pari de la délocalisation. Vous voyez avec ces moments de la pandémie de la covid-19, nous avons pu et nous avons osé et grâce à vous, grâce aux populations togolaises, nous sommes parvenus à atteindre nos objectifs en permettant aux populations de la région des savanes de comprendre ce que c'est que les JPO et de là-bas, nous sommes rassurés avec Kpalimé que, les populations sont en train d'être appelées à la règles de la patrie parce que vous ne pouvez pas réussir le développement si les populations n'ont pas l'amour de la patrie.

Demain vous pouvez mettre un hôpital, ils vont sous l'effet des sautes d'humeur casser cet hôpital. Vous allez construire des routes, ils vont aller avec des pelles et des marteaux pour détruire cette route là. A

partir du moment où chacun sait que la patrie, c'est ce qui est commune à tous les Togolais et qu'elle est plus forte que ce qui pouvait nous diviser, nous sommes en train de marcher glorieusement vers le développement. Nous sommes en train de réussir tous les challenges, tous les défis que le Chef de l'Etat et son gouvernement et toutes les autorités de ce pays sont en train de lancer et nous prouver chaque jour que Dieu fait.

Tchagnao Arimiyao, vous dirigez une organisation de presse la plus représentative quoi qu'on dise. Un appel à tous vos membres pour ce projet que vous baptisez aujourd'hui " semaine de la presse ".

Avant de parler de la semaine de la presse, je voudrais attirer l'attention de tous les journalistes Togolais. Je ne vais même pas me faire plaisir de parler des membres du CONAPP. Nous sommes nombreux ; tout le monde le sait. Nous sommes l'organisation la plus représentative ; je parle des patrons, 137 patrons éparpillés et installés sur tout le territoire.

Je suis en train de demander aux 137 membres tout média confondu mais à tous les journalistes togolais de relayer la sensibilisation sur le patriotisme et la citoyenneté. Les populations togolaises ont besoin d'aider leur patrie. Plus question que des Togolais voyagent en Europe pour salir le Togo pour dire que le Togo est le dernier des pays au

monde où rien ne marche où rien n'est acceptable où rien n'est orthodoxe avec les normes de la démocratie.

Notre pays est en train d'émerger, notre pays est en train d'être salué et apprécié dans plusieurs domaines. Je voudrais seulement prendre comme exemple ce qu'aujourd'hui, Reporters sans frontières fait de la presse togolaise. Ça veut dire que c'est avec un baromètre qu'il regarde la vie démocratique et qu'il regarde également la liberté d'expression.

Si le Togo au plan mondial occupe des rangs acceptables ; si le Togo au plan africain occupe un rang acceptable et que si le Togo émerge davantage dans la sous-région, ça veut dire que quelque chose se fait au Togo. Quand vous tournez un peu vous regardez nos villes avec la construction des routes.

Quand vous quittez Lomé pour Dapaong, vous voyez qu'on est train de poser des jalons, des pierres pour construire tel hôpital, telle école, telle route ; ça veut dire que quelque part, quelque chose est en train d'être fait. Et c'est de nous les journalistes que tout doit commencer parce qu'il faut encourager ; il faut attirer et faire en sorte que les autorités soient contentes et satisfaites de ce qui se fait toujours et avoir le courage de continuer par bâtir la nation. Nous voudrions que partout comme ils le peuvent en langues locales, les gens relaient cet appel du CONAPP. Togolais vient, bâtissons la

cité mais avant tout aimons notre patrie.

Votre mot de fin.

Ce que je voudrais dire c'est de saluer les Togolais. C'est de prier tous les Togolais de respecter les mesures barrières parce que la 7e édition non seulement nous ont permis de parler de patriotisme et de citoyenneté mais également nous avons profité lors de nos émissions, lors de nos échanges que nous avons eus sur le terrain avec différentes populations que nous avons rencontrées, nous leur avons appelé à respecter les mesures barrières parce que celui qui refuse de porter la bavette, celui qui refuse de respecter les gestes barrières, c'est un apatride.

C'est quelqu'un qui n'a pas l'amour de la patrie. C'est un citoyen qui pose des actes inciviques. Que tous les Togolais mènent le combat contre la covid-19 et quand les Togolais seront à l'abri de cette maladie, le Togo en sortira gagnant parce que nous voulons des citoyens en bonne santé pour bâtir cette nation qui nous est très chère.

Je voudrais également dire merci à tous les membres du CONAPP ; ceux là qui ont relayé l'information et ont accompagné l'initiative et tout le bureau. Chacun dans son coin où il est resté, tout ce qu'il a fait comme contribution. Merci à tous ! Que Dieu bénisse le Togo !

**Propos retranscrits par
La Rédaction**

SESSION EXTRAORDINAIRE DES NATIONS-UNIES SUR LE CORONAVIRUS :

Le Togo fait le point et s'engage à accueillir le vaccin COVAX

Les 03 et 04 décembre dernier, l'Organisation des Nations Unies a organisé à son siège depuis New-York une Assemblée générale extraordinaire consacrée à la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Une rencontre qui s'est déroulée en visioconférence pour cause de la pandémie à coronavirus. Était présente à cette rencontre virtuelle, **Victoire TOMEGAH-DOGBE** cheffe du gouvernement togolais.

Représentant le Chef d'Etat togolais lors de cette rencontre, Mme le Premier Ministre Victoire Dogbé-Toméga, dans son intervention, est largement revenu sur les efforts du Togo dans la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Il ressort que dès l'apparition du premier cas confirmé le 5 mars 2020, des mesures urgentes d'ordre sanitaire, juridique et socioéconomique ont été prises pour contenir le risque de propagation du virus et protéger le droit à la vie et à la santé de toutes les populations.

En effet, sur le plan sanitaire, un Comité de crise, une Coordination nationale, un Comité de gestion et un Conseil scientifique ont été mis en place pour une meilleure gestion de la riposte. Dans le même sens, elle a fait cas des infrastructures sanitaires qui ont été construites ou réhabilitées et équipées pour accueillir des patients de Covid-19.

En vue de mieux maîtriser les contours de cette maladie, le gouvernement togolais a aussi initié une formation au profit des agents de santé de même que les mesures de leur protection notamment une Assurance Covid-19. Sur le plan juridique, le dis-



Le vaccin anti-covid-19 désormais disponible.



Mme Victoire Toméga-Dogbé, Cheffe du Gouvernement

cours du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a évoqué des mesures spécifiques prises par ordonnance dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire suite à l'autorisation accordée au gouvernement par l'Assemblée nationale.

Dans cette optique, une Force spéciale Anti-Covid-19 a été créée pour veiller au strict respect de la stratégie de riposte avec l'encadrement et le bouclage de certaines aggloméra-

tions. Des mesures qui sont par la suite assouplies ou levées selon l'évolution de la situation pandémique, a déclaré le chef de l'Etat. Le Président de la République est revenu sur les dispositions spécifiques qui sont prises sur le plan socioéconomique en faveur des populations vulnérables en leur accordant la gratuité de l'eau et de l'électricité ainsi que des vivres.

Il a fait cas du programme spécial d'aide sociale dénommé Novissi qui a été instauré au profit des couches affectées. Victoire Dogbé a en outre rassuré que son pays le Togo, adhère à la mise en place du dispositif "Accélérateur ACT" destiné à faciliter et à amplifier l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, notamment au vaccin. Tout en transmettant les félicitations du

Président Faure Gnassingbé pour les actions menées dans la facilitation d'accès des pays à faible revenu aux vaccins qui sont développés dans le cadre de la lutte, elle n'a pas manqué de réitérer l'engagement du Togo à accueillir le vaccin COVAX dans l'intérêt de toute la population.

Kodjovi

AVIS DE DECES

- L' Eglise Evangélique Presbytérienne du TOGO (EEPT), les paroisses d' Aflao Avedzi à Lomé et de DANYI Elavanyo (Préfecture de DANYI)
- Togbui Kossi GOLO ETSI V. chef du canton de Danyi Elavanyo
- Ouvia ANI Charles, chef du canton de Sodo (Amou)
- Les familles
AMENUNYA de Danyi Elavanyo
TAMEDZO de Sodo (Amou)
ANIAKOU d' Aného
AMEGADJE de Danyi Atigba
- Le Directeur Général et le Personnel de l'ONG AIMES - AFRIQUE à Lomé
- La Troupe Artistique AWAWLI à Lomé

Les familles parentes, alliées et amies ont la vive douleur de vous annoncer le décès subit de leur très cher et regretté fils, frère, époux et collaborateur

AMENUNYA Eyras Yao Fanuel

Sociologue en service à AIMES-AFRIQUE, décès survenu le 29 Novembre 2020 à Lomé dans sa 27^{ème} année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après.

Vendredi 18 Décembre 2020

17H - 18H30 : Veillée de prières et de chants en l' Eglise Evangélique Presbytérienne du TOGO (EEPT), Paroisse d' Aflao Avedzi à Lomé.

Samedi 19 Décembre 2020

05H - 06H : Chapelle ardente (Paroisse d' Aflao - Avedzi).
06H30 : Levée du corps suivie du culte d' enterrement et d' actions de grâce en la même paroisse
07H45 : Départ pour l' inhumation au cimetière Protestant de Danyi Elavanyo (Préf Danyi) dans l' intimité familiale.

NB : Toutes les cérémonies se déroulent dans le strict respect des mesures barrières dues au coronavirus.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

En Mémoire de...



AMENUNYA Eyras Yao Fanuel



jusqu'à **-40%**
sur le
DÉDOUANEMENT de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES***

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020**.



Office Togolais des Recettes - OTR